

Centre Communal d'Action Sociale

Conseil d'Administration du 10 avril 2024

Compte-rendu

Le Dix Avril Deux Mille Vingt Quatre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de La Côte Saint-André s'est réuni en Mairie, salle J.B. Davaux.

Monsieur Joël GULLON, Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 17h10 en présence de :

Mesdames :

- ✓ Mireille GILIBERT - Michèle BERTHOLDY – Hélène SARDELLI

Monsieur :

- ✓ Joël GULLON - Karim OUCHEMOUKH

Participait également à la séance :

- ✓ Sylvie BRUNON, Directrice du CCAS, Secrétaire de séance

Absents pouvoir :

- ✓ Sylvie CHOBERT (pouvoir à Mireille GILIBERT)
- ✓ Martine VERNAY (pouvoir à Joël GULLON)
- ✓ Yvette SEGLAT (pouvoir à Hélène SARDELLI)

Absents :

- ✓ Georges GOUBET

Monsieur le Président fait l'appel.

La feuille d'émargement est signée par les membres du CCAS présents.

Le procès-verbal du précédent Conseil d'Administration est validé à l'unanimité.

Point N° 1 : Finances : Approbation du compte de gestion 2023

Rapporteur : Monsieur Le Président

Le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Responsable du Service de Gestion Comptable de SAINT-MARCELLIN est présenté à l'Assemblée.

Les résultats financiers ont été comparés à ceux du compte administratif du Président, ils sont concordants. Aucune remarque particulière n'a donc été soulevée par le Responsable du Service de Gestion Comptable de SAINT-MARCELLIN.

Le Conseil d'Administration,

après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures

1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023.

2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023, arrête comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

**Constate que le Compte de Gestion du Receveur Municipal est conforme aux écrits du
Compte Administratif dressé par le Président.**

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions Budgétaires Totales (a)	19 063,55 €	198 150,00 €	217 213,55 €
Titres de recettes émis (b)	5 863,19 €	182 749,02 €	188 612,21 €
Réductions de titres (c)	0,00 €	743,89 €	743,89 €
Recettes Nettes (d=b-c)	5 863,19 €	182 005,13 €	187 868,32 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires Totales (e)	19 063,55 €	198 150,00 €	217 213,55 €
Mandats émis (f)	0,00 €	193 186,34 €	193 186,34 €
Annulations de mandats (g)	0,00 €	3 089,59 €	3 089,59 €
Dépenses nettes (h=f-g)	0,00 €	190 096,75 €	190 096,75 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	5 863,19 €		
(h-d) Déficit		-8 091,62 €	-2 228,43 €

RESULTAT D'EXECUTION 2023

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement : exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	12 243,55 €		5 863,19 €	18 106,74 €
Fonctionnement	5 972,38 €	0,00 €	-8 091,62 €	-2 119,24 €
TOTAL	18 215,93 €	0,00 €	-2 228,43 €	15 987,50 €

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité
le compte de gestion 2023.

Point N°3 : Finances : Affectation des résultats de l'exercice 2024**Rapporteur : Monsieur Le Président**

Le Conseil d'Administration décide, de fixer les résultats de l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

Compte administratif 2023 voté le 10 avril 2024 (point 3)

Résultat de clôture d'investissement 2023	
Excédent au R 001	18 106,74 €

Résultat de clôture de fonctionnement 2023	
Résultat de l'exercice	- 8 091,62 €
Résultat antérieur reporté	5 972,38 €
Résultat de clôture	- 2 119,24 €

Affectation en réserve R 1068 en Investissement	- €
---	-----

Report en fonctionnement D002 au BP 2024	- 2 119,24 €
--	--------------

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité
les résultats de l'exercice 2023.

Point N°4 : Finances : Budget Primitif 2024**Rapporteur : Monsieur Le Président**

Les chiffres proposés tant en recettes qu'en dépenses tiennent compte :

- des résultats de l'exercice précédent ;
- de la politique sociale de la Ville et du fonctionnement de ses services.

Compte-tenu du Plan Comptable M57, le Budget doit être voté par chapitre en fonctionnement et en investissement. Par ailleurs, s'ajoute à cette présentation par chapitre, une présentation fonctionnelle croisée à caractère informatif.

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le Budget Primitif 2023 tel que défini ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Vue d'ensemble

O11	Charges à caractère général	35 760,00 €
O12	Charges de personnel	160 000,00 €
O42	Opérations d'ordre (amortissements)	4 720,00 €
OO2	Résultat antérieur reporté	2 119,24 €
65	Autres charges de gestion courante	2 400,76 €

TOTAL DES RECETTES		205 000,00 €
OO2	Résultat antérieur reporté	
O13	Atténuation de charges	16 300,00 €
70	Produits des domaines et ventes diverses	6 100,00 €
74	Dotations, subventions et participations	182 600,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

TOTAL Dépenses d'investissement		23 826,74 €
21	Immobilisations corporelles	22 826,74 €
27	Prêts	1 000,00 €

TOTAL Recettes d'investissement		23 826,74 €
OO1	Résultat antérieur reporté	18 106,74 €
O40	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 720,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
27	Prêts	1 000,00 €

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le budget primitif 2024.

La séance est levée à 18h21.